



Delémont, le 10.10.2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité à

L'ASSEMBLEE GENERALE
du
CENTRE DE PUERICULTURE JURASSIEN
mardi 17 novembre 2020
à 20 heures
au Restaurant de la Poste à
Glovelier

La disposition dans la salle respectera la distanciation imposée par la situation sanitaire COVID. Le port du masque est recommandé durant l'accès à la salle, mais plus durant l'assemblée générale. Pour permettre aux personnes de participer aux décisions de cette assemblée générale, alors que leur situation ne leur permet pas de s'exposer aux risques d'une rencontre collective, chacun peut accéder aux documents annexés et à la carte de vote par correspondance, accessibles sur le site du CPJ.

Ordre du jour.

1. Accueil, salutations, présences, excuses. Toutes les communes sont invitées. **Information.**
2. Procès-verbaux des assemblées générales du 5 juin et du 28 août 2019. **Documents annexés. Décision.**
3. Rapport d'activité du comité. **Information.**
4. Rapport d'activité des puéricultrices. **Information.**
5. Comptes 2019, rapport des vérificateurs des comptes (communes de Develier et Saignelégier), bilan, nomination des vérificateurs 2020. **Document annexé. Décision.**
6. Budget 2020. Document annexé. **Information.**
7. Budget 2021 sans cotisations. **Document annexé. Information.**
8. Introduction de cotisations pour les membres du CPJ. **Document annexé. Décision.**
9. Modifications des statuts. Document annexé. **Décision.**
10. Budget 2021 avec cotisations, selon les deux points précédents.
11. Admissions, démissions.
12. Divers.

Les documents annexés et la carte de vote par correspondance sont accessibles sur le site www.puericulture-jura.ch. Menu Notre service, onglet Assemblée générale 2020. Merci de renvoyer votre document de vote par poste ou par mail avant le 15 novembre 2020.

Au plaisir de vous rencontrer

Le Comité du CPJ

Flore Beuret, Sophie Guenot, Christine Fornasini, Sonia Rebetez, Pierre-Olivier Cattin